Commission Régionale du Patrimoine et des Sites

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2015

ALPES MARITIMES - NICE - Lycée Masséna

AUTEUR DU DOSSIER : Marie-Odile Giraud, chargée d'études documentaires à la C.R.M.H.

En 1794, un établissement scolaire fut installé sur le site d'un ancien couvent des Augustins, dans le faubourg Saint-Jean Baptiste, sur les rives du Paillon. L'emplacement sera définitif sur lequel se succèderont, au gré des aléas politiques, les différentes entités scolaires ayant précédé la création du Lycée Impérial français en 1860. Par la suite Grand Lycée puis Lycée de Nice, il devint le Lycée Masséna en 1963.
Après maints projets avortés, la reconstruction du lycée fut mise au concours par la ville en 1906. C'est l'architecte parisien Henri Ebrard, formé à l'Ecole des Beaux Arts, qui remportait le premier prix. Le projet définitif fut établi et approuvé par le ministère de l'Instruction publique en 1909. Chargé des travaux, Ebrard assura jusqu'au bout la direction du chantier qui, cumulant les difficultés de tous ordres, devait durer plus de vingt ans : la première pierre fut posée en 1909, l'inauguration eut lieu en 1931.

Ces délais laissaient au projet le temps d'évoluer. Les principales modifications furent apportées dès 1913, en application surtout des critères hygiénistes qui s'imposaient alors à la construction scolaire et qui favorisaient une architecture de type rationaliste dont les modèles étaient déjà largement diffusés.
L'évolution concernait aussi le style des bâtiments qui glissait de la tradition Beaux Arts vers le style Art Déco ; un style plus moderne s'affichait aussi par la réalisation d'ouvrages en béton. Cependant la tonalité générale demeurait celle d'une grande composition classique mais qui se distinguait de la plupart des bâtiments scolaires contemporains par la richesse des matériaux mis en oeuvre (pierre de taille généralisée) et par la profusion du décor (large recours à la sculpture et aux arts décoratifs).
S'y reflète l'ambition monumentale d'une ville souffrant d'un déficit de grandes architectures publiques dans ses nouveaux quartiers, ambition qu'illustrent particulièrement l'imposante horloge dominant la façade principale, et le cycle de peintures commandé au niçois Charles Martin- Sauvaigo pour orner le parloir et le bureau du proviseur.

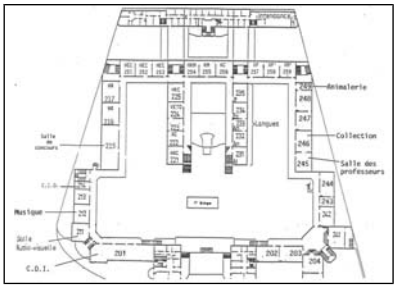

La composition monumentale du lycée, rigoureusement axée et symétrique, est organisée en trois ensembles distribués autour de cours intérieures : bâtiments de l'administration en façade au sud, bâtiments dévolus aux salles de classe dans la partie centrale, logements et services regroupés dans un monumental corps en façade sur la rue arrière. Un ensemble de galeries régnant au premier étage des bâtiments assure une circulation continue autour des cours et donne à l'ensemble sa cohésion.

Le lycée Masséna qui, au-delà des quelques adaptations nécessaires à l'évolution de la vie scolaire, a conservé l’ensemble de ses dispositions architecturales et décors, a été classé au titre des monuments historiques par arrêté du 22 mars 2017.